

Revenus et salaires

Fonction publique de l'État (fonctionnaires ou non) 2 505 euros nets par mois en moyenne

Au 31 décembre 2016, ce sont environ 2,2 millions de salariés civils qui travaillent dans la fonction publique de l'État (FPE). Près des trois quarts des agents sont fonctionnaires ; les autres sont contractuels, occupent des emplois aidés ou relèvent d'autres statuts ⁽¹⁾. En 2016, globalement, le volume de travail a augmenté de 0,5 %, et ce malgré une diminution du nombre de bénéficiaires de contrats aidés.

Tous statuts confondus, le salaire net moyen en équivalents temps plein des agents civils de l'État s'élève à 2 505 euros par mois en 2016, soit 0,2 % de plus qu'en 2015 en euros constants. Cependant, à corps, grade et échelon donnés, le salaire net est resté stable en moyenne. La hausse du salaire moyen s'explique essentiellement par l'évolution de la structure des emplois (progression de la qualification moyenne). Par exemple, 65,9 % des fonctionnaires de la fonction publique de l'État sont de catégorie A en 2016, contre 65,5 % en 2015.

Si l'on prend uniquement en compte les fonctionnaires, leur salaire s'élève à 2 672 euros nets en moyenne par mois, en hausse de 0,4 % en euros constants par rapport à 2015. Par catégorie, le salaire mensuel moyen est de 2 909 euros nets en A (+ 0,2 %), de 2 422 euros en B (+ 0,1 %) et de 1 950 euros en C (+ 0,4 %).

Les non-fonctionnaires perçoivent en moyenne 2 045 euros nets par mois, soit une baisse de 0,1 % par rapport à 2015, laquelle s'explique par l'augmentation du nombre d'apprentis en 2016.

À caractéristiques identiques, les femmes perçoivent en moyenne 3 % de moins que les hommes (3,2 % l'année précédente).

Fonction publique territoriale (fonctionnaires ou non) 1 902 euros nets par mois en moyenne

Au 31 décembre 2016, ce sont environ 1,9 million de salariés civils, y compris bénéficiaires de contrats aidés et apprentis, mais hors assistants maternels, qui relèvent de la fonction publique territoriale (FPT). Si l'on retient le volume de travail en équivalents temps plein, 78,9 % est effectué par des fonctionnaires et 21,1 % par des non-fonctionnaires (contractuels, bénéficiaires de contrats aidés ou salariés relevant d'autres statuts ⁽²⁾).



(1) – Julie Goussen (Insee) et Natacha Gualbert (Direction générale de l'administration et de la fonction publique), « Les salaires dans la fonction publique de l'État – En 2016, tous statuts civils confondus, le salaire net moyen augmente de 0,2 % en euros constants », *Insee Première* n° 1708 d'août 2018 (4 p.).

(2) – Julie Goussen (Insee) et Faustine Büsch (Direction générale des collectivités locales), « Les salaires dans la fonction publique territoriale – En 2016, le salaire net moyen augmente de 0,4 % en euros constants », *Insee Première* n° 1711 de septembre 2018 (4 p.).

Tous statuts confondus, le salaire net moyen en équivalents temps plein dans la FPT s'élève à 1 902 euros par mois en 2016, soit 0,4 % de plus qu'en 2015 en euros constants. Cependant, à statut et cadre d'emplois donnés, le salaire net augmente en moyenne de 0,6 %. Si l'on prend uniquement en compte les fonctionnaires, leur salaire s'élève à 1 985 euros nets en moyenne par mois, en hausse de 0,5 % en euros constants par rapport à 2015. Par catégorie, le salaire mensuel moyen est de 3 297 euros nets en A (+ 0,4 %), de 2 319 euros en B (+ 0,4 %) et de 1 752 euros en C (+ 0,3 %). Trois quarts des fonctionnaires de la FPT appartiennent à la catégorie C ; 15 % relèvent de la catégorie B et 10 % de la catégorie A.

Les non-fonctionnaires perçoivent en moyenne 1 590 euros nets par mois. Le montant est stable par rapport à 2015. Cette stabilité d'ensemble s'explique par l'effet négatif de structure lié au cadre d'emplois.

Les principaux employeurs de la FPT sont les communes (54,3 % de l'emploi total en équivalents temps plein), les

départements (13,9 %) et les établissements publics de coopération intercommunale (12,6 %). Le salaire net moyen s'élève à 1 803 euros par mois dans les communes et à 2 116 euros dans les départements. Cependant, les secteurs d'activité sont variés.

Les disparités salariales sont quasiment stables sur un an. En 2016, la moitié des salariés de la FPT perçoit en équivalent temps plein au plus 1 718 euros nets par mois (1 796 euros pour les seuls fonctionnaires). En bas de l'échelle, les 10 % des salariés les moins bien rémunérés perçoivent au plus 1 326 euros par mois ; par contre, en haut de l'échelle, les 10 % les mieux rémunérés gagnent au moins 2 664 euros nets par mois.

À profil identique, les femmes perçoivent en moyenne 4,6 % de moins que les hommes, comme en 2015.



À vos agendas



Du 17 octobre au 25 novembre, en Mayenne Année européenne du patrimoine culturel : l'art du partage

Du 17 octobre au 25 novembre, la Maison de l'Europe en Mayenne organise des manifestations en lien avec l'Année européenne du patrimoine culturel, qui a pour thème : **L'art du partage**. Au programme :

- ✓ Le **mercredi 17 octobre**, de 16 h à 17 h, dans le Média-bus, au Bourny (place de la Commune), animation et lectures de contes et récits *.
- ✓ Le **mercredi 17 octobre**, à 19 h, à la Résidence Habitat Jeunes Pierre-de-Coubertin, 104 avenue Pierre-de-Coubertin, à Laval, conférence de Jacques Naveau sur : « **Légendes des origines de Rome** ».



- ✓ Le **dimanche 21 octobre**, à partir de 14 h 30,

au site gallo-romain de Jublains, visite commentée par Jacques Naveau (payant).

- ✓ Le **mercredi 24 octobre**, de 17 h à 18 h, au Palindrome (Médiathèque), à Laval (quartier Saint-Nicolas), animation et lectures de contes ou récits *.
- ✓ Le **dimanche 28 octobre**, à partir de 17 h, à la bibliothèque Albert-Legendre, à Laval, animation et lecture de contes et récits mythologiques *.
- ✓ Le **dimanche 25 novembre**, à 16 h, à la bibliothèque Albert-Legendre, à Laval, présentation d'un livre d'Andersen, *Le bazar du poète*.

* Le début et la fin des contes et récits sont lus dans la langue d'origine, avant d'être lus en français. Les pays représentés sont l'Albanie, l'Allemagne, la Bulgarie, l'Italie, l'Espagne, la Grèce et la Roumanie.

La pensée

hebdomadaire

« L'accentuation des moyens de soins et d'accompagnement dans les Ehpad est nécessaire, et les annonces ministérielles sont très bienvenues. Mais nous devons tous ensemble aussi savoir nous interroger sur notre perfectionnisme normatif, immobilier et hôtelier, chaque fois

qu'il écarte nos pratiques des habitudes de vie des personnes âgées que nous accueillons. Car toutes les activités du quotidien menées encore à domicile avant l'admission en Ehpad – certes parfois avec une grande lenteur – sont autant d'ancrages dans la réalité, dans le plaisir de faire soi-même tout ce qui est encore possible. »

David Causse, directeur du développement et des partenariats du Groupe SOS, et Maryse Duval, directrice générale de SOS Seniors, « L'Ehpad de demain sera inclusif et participatif ou ne sera plus » (tribune), *Actualités Sociales Hebdomadaires* n° 3064 du 8 juin 2018.